Insee Analyses
Normandie
N° 24
Février 2017

La dynamique de création d'entreprises favorable aux Normandes

En 2014, hors micro-entreprise, 4 entreprises individuelles sur 10 sont créées par des femmes (8e rang des régions de province). Bien qu'elles créent moins d'entreprises que les Normands, la dynamique de création d'entreprises est favorable aux Normandes. Leur présence tend à se renforcer, grâce à une dynamique supérieure à celle des hommes, notamment depuis la crise économique et financière de 2008. En effet, de 2009 à 2014, le nombre de créations d'entreprises augmente pour les femmes tandis qu'il diminue pour les hommes. Les femmes consolident leur présence dans des secteurs en expansion, tels les services aux ménages.
Par ailleurs, bien que les chefs d'entreprises, femmes ou hommes, soient moins présents en Normandie qu'en province, le taux de féminisation y est supérieur : les femmes représentent 30,4 % des dirigeants d'entreprises contre 28,8 % en province (2e rang). Le développement des activités de services favorise l'accès des femmes à la direction d'entreprise.

Bruno Blazevic, Caroline Levouin, Catherine Sueur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
GROUPE Caisse des Dépôts
RÉGION NORMANDIE
Insee Mesurer pour comprendre Normandie

En Normandie, 13 860 entreprises individuelles (EI) voient le jour en 2014, sous le statut de micro-entreprises ou non. Elles représentent 47 % de l'ensemble des entreprises créées, les autres étant essentiellement des sociétés. Ces EI sont créées majoritairement dans les services marchands, le commerce et très peu dans l'industrie. Traditionnellement, la présence des femmes et des hommes diffère selon le secteur d'activités. Femme ou homme, l'entrepreneur.e crée son propre emploi, les créations d'entreprises se faisant majoritairement sans salarié.

Si, en Normandie, l'entrepreneuriat apparaît historiquement en retrait par rapport aux autres régions, la dynamique de création plus soutenue pour les femmes constitue un encouragement pour l'avenir.

Ainsi, bien qu'elles se heurtent à des difficultés dans la création et la direction d'entreprise, les femmes sont créatrices d'entreprises au même titre que les hommes et renforcent leur présence.

1 La Normandie, au 8e rang des 12 régions de métropole hors Île-de-France pour le taux d'entrepreneuriat des femmes

Taux d'entrepreneuriat des femmes en 2014 selon les régions

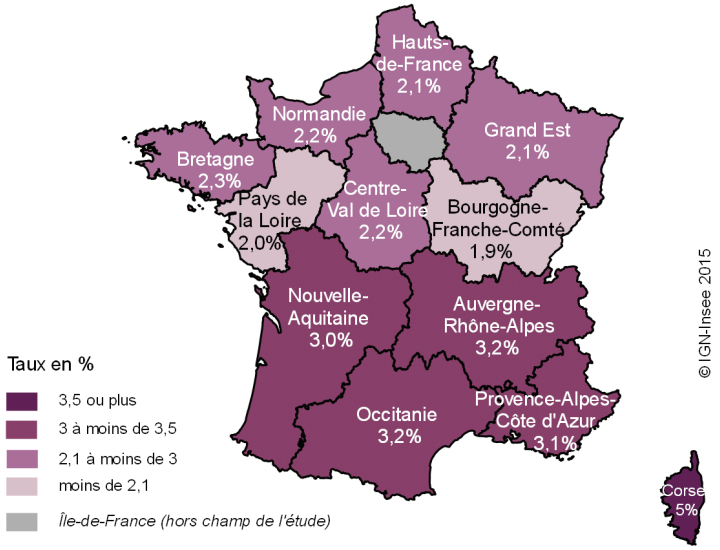

Unité : %
Champ : créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises
Source : Insee, REE 2014, recensement de la population 2012

2 Une dynamique d'évolution des créations d'EI plus marquée pour les Normandes que pour les Normands

Évolutions indiciaires du nombre de créations individuelles selon le sexe de l'entrepreneur.e de 2009 à 2014 (base 100 : 2009)

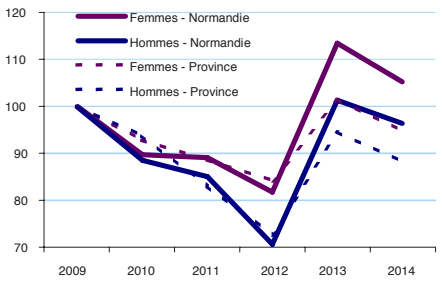

Champ : créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises
Source : Insee, REE 2009 à 2014

Un taux d'entrepreneuriat plus faible en Normandie

L'entrepreneuriat individuel constitue un levier d'accès à une activité indépendante pour les salariés, ainsi que pour les chômeurs désireux de créer leur propre emploi. L'accès à l'entrepreneuriat est appréhendé par le taux d'entrepreneuriat individuel hors micro-entreprises *(cf. définitions)*. La Normandie, de ce point de vue, se situe en dessous de la moyenne des régions de province, la Seine-Maritime ayant le taux d'entrepreneuriat le plus faible.

Pour les femmes, le faible taux d'entrepreneuriat concerne toute la moitié nord de la France *(Illustration 1)*, où l'économie présentielle *(cf. définitions)* est moins prégnante qu'ailleurs. Ainsi, les créations d'entreprises dans des activités visant la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire sont moins soutenues que dans des régions plus attractives démographiquement.

Le Calvados se démarque des autres départements normands par un taux d'entrepreneuriat des femmes plus élevé (2,8 ‰). Ce taux s'explique en partie par une économie présentielle plus forte dans le département, notamment du fait d'un secteur touristique plus développé.

Par rapport aux Normands, les Normandes ont moins tendance à créer leur entreprise (2,2 ‰ contre 3,2 ‰ pour les hommes).

Près de deux entreprises sur cinq créées par des femmes

Courant 2014 en Normandie, 1 630 femmes créent leur EI hors micro-entreprise. Ainsi, 39,3 % des entreprises sont créées par des femmes, situant la région au 8e rang des 12 régions de province.

Bien que le nombre de créations d'EI diminue après la crise économique de 2008, les femmes sont moins touchées que les hommes *(Illustration 2)*. Ces derniers sont pénalisés par la chute des créations dans le commerce, plus fortement que les femmes. Les femmes compensent cette baisse des créations commerciales grâce au dynamisme des créations dans les services non marchands. En outre, les créations connaissent un rebond en 2013, plus prononcé pour les femmes. Cet essor compense le repli des créations de micro-entreprises, en Normandie comme dans la plupart des régions françaises. En conséquence, sur l'ensemble de la période 2009-2014, le nombre de créations d'EI augmente de 5,3 % pour les femmes et diminue de 3,5 % pour les hommes, renforçant la présence des femmes dans la direction d'entreprise individuelle. La Normandie reste néanmoins la région de province la plus en retard pour la part des femmes parmi les dirigeants d'entreprises individuelles.

Tandis que le nombre de créations d'entreprises individuelles par des femmes s'accroît en Normandie, il recule de 5,4 % en province entre 2009 et 2014. Cette différence s'explique par la hausse des créations des Normandes dans les activités pour la santé humaine (1er rang des 12 régions de province), ainsi que dans les services aux entreprises (4e rang) et aux ménages (6e rang). Ces évolutions en Normandie parviennent à compenser le net recul des créations dans le commerce observé partout dans les territoires de province.

Une dynamique de création supérieure à celle des hommes

La dynamique de création est appréhendée par le taux de création d'entreprise individuelle hors micro-entreprise *(cf. définitions)*. En Normandie, ce taux de création est dans la moyenne de l'ensemble des régions de province (7 %). Dans les départements de l'Eure et du Calvados, les taux de création d'EI sont les plus importants de la région.

Ce taux est légèrement plus élevé pour les femmes normandes (8,1 %) que pour les femmes de province (7,9 %). Il est également plus important que celui des hommes normands (6,5 %). Le Calvados se démarque avec un taux de création des femmes de 9,2 %, nettement supérieur à celui des hommes (+ 2,1 points).

La dynamique de création des femmes normandes est vive dans les secteurs où elles sont déjà très présentes, notamment dans les services *(Illustration 3)*. Dans la santé humaine, les professions médicales sont moins présentes que dans les autres régions. La dynamique de création des femmes dans ce domaine tend à amenuiser ce retard (9,2 % pour les infirmières et les sages-femmes).

En outre, bien que les femmes créent moins d'entreprises que les hommes, elles se distinguent par leur présence dans les services aux ménages où 4 femmes sur 5 ont créé

3 Un taux de création des femmes normandes particulièrement dynamique dans les services non marchands

Nombre d'EI hors micro-entreprises créées par les femmes en 2014 et taux de création

	Nombre de créations par une femme	Nombre de créations par un homme	Part des femmes dans les créations	Taux de création des femmes	Écart avec le taux de création des hommes
Services marchands	**680**	**890**	**43,6**	**8,1**	**+ 1,5**
dont : Services aux ménages	*360*	*210*	*62,9*	*8,6*	*– 0,2*
Services aux entreprises	*190*	*340*	*36,2*	*11,1*	*+ 3,9*
Services non marchands	**585**	**280**	**67,7**	**8,4**	**+ 4,2**
dont : Activités pour la santé humaine	*545*	*240*	*69,0*	*8,5*	*+ 4,2*
Commerce	**230**	**370**	**38,3**	**5,8**	**+ 0,8**
dont : Commerce de détail	*170*	*130*	*55,9*	*4,7*	*+ 2,1*
Industrie	**115**	**120**	**47,9**	**17,9**	**+ 13,7**
Construction	**20**	**860**	**2,3**	**13,0**	**+ 2,5**
Ensemble	**1 630**	**2 520**	**39,3**	**8,1**	**+ 1,6**

Unités : nombre, %, points
Champ : créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises
Note de lecture : En Normandie, 1 630 entreprises individuelles hors micro-entreprises ont été créées par des femmes et 2 520 par des hommes en 2014. Les créations réalisées par des femmes représentent 39,3 % des créations individuelles. Le taux de création d'entreprise des Normandes est de 8,1 %, soit 1,6 point de plus que celui des Normands.
Source : Insee, REE 2014

4 En cinq ans, une forte progression du nombre d'artisanes et de cheffes d'entreprises de 10 salariés ou plus

Évolution du nombre de chefs d'entreprise entre 2008 et 2013

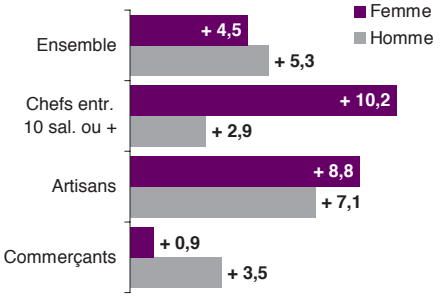

Unité : %
Champ : population au lieu de travail
Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, exploitation complémentaire

leur entreprise dans la coiffure ou les soins de beauté, activités quasi-exclusivement féminines. Dans les services aux entreprises, le taux de création des femmes atteint 11,1 %, soit 3,9 points de plus que les hommes. Il est particulièrement important dans les activités photographiques, les services administratifs et soutien de bureau, et le nettoyage de bâtiments, où le taux de création est supérieur à 40 %.

Progression du taux de création des femmes comme des hommes en cinq ans

Entre 2009 et 2014, les progressions du taux de création d'entreprises individuelles des femmes et des hommes sont similaires (+ 0,7 point). Pour les normandes, la dynamique est nettement supérieure à celle des femmes de province, en recul, notamment du fait d'une moindre baisse dans le commerce de détail (– 2,5 points contre – 3,5 points en province). Cette dynamique est portée par les activités pour la santé humaine et par les services aux ménages. La progression atteint 2,5 points dans la coiffure et 5,9 points dans les soins de beauté (contre + 1,1 point et + 4,5 points respectivement pour les femmes de province). Dans la région, les femmes-médecins généralistes se distinguent par un taux de création bien supérieur aux hommes (+ 3,9 points contre + 1,6 point).

Une pérennité des entreprises équivalente pour les femmes et les hommes

Comme pour les hommes en Normandie et les femmes en province, un peu plus de la moitié des EI créées par des femmes normandes en 2009 sont encore en activité cinq ans plus tard. La pérennité des entreprises est toutefois supérieure pour les femmes dans les services non marchands (77 %, trois points de plus que les hommes). Cela s'explique par la forte présence des femmes dans les activités des infirmiers.e.s et des sages-femmes, où le taux de pérennité atteint 82 %.

Les services aux ménages ont des taux de survie dans la moyenne, mais nettement moins élevés que pour les hommes (– 15 points), en raison d'une plus faible durée de vie des entreprises de soins de beauté, très représentées chez les femmes. Les hommes créent leur entreprise dans des services dont les activités sont plus durables, comme celles liées au sport (82 % de survie des entreprises). Chez les femmes, les activités de coiffure sont cependant plus pérennes que les autres activités de service (70 %).

En Normandie, sur dix chefs d'entreprises, trois sont des femmes

Les chefs d'entreprises, femmes ou hommes, sont légèrement moins présents dans la population active normande qu'en moyenne en province (6,3 % des actifs en emploi contre 6,9 % en province). Comme dans les autres régions du nord de la France, les petites entreprises pèsent moins dans l'économie locale. La Normandie compte 81 000 cheffes et chefs d'entreprises et les femmes sont bien présentes puisqu'elles représentent 30,4 % des dirigeant.e.s d'entreprises, contre 28,8 % en province. La Normandie se situe en tête des régions avec la Bretagne et les Hauts-de-France pour le taux de féminisation. Ce dernier est plus élevé dans la Manche et en Seine-Maritime.

Comme ailleurs, les commerçantes normandes sont les plus nombreuses parmi les cheffes d'entreprises, mais les artisanes et surtout les cheffes d'entreprises de 10 salariés ou plus sont mieux représentées qu'en province. Les hommes normands sont d'abord artisans, puis commerçants et chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus.

Entre 2008 et 2013, la Normandie est la région où le nombre de chefs et cheffes d'entreprises a le plus faiblement progressé. Le nombre de femmes à la tête d'une entreprise en Normandie a également moins augmenté que celui des hommes (+ 4,5 % contre + 5,3 %). Cette plus faible progression s'explique par une évolution du nombre de commerçantes nettement moins forte que celle des commerçants *(Illustration 4)*. En conséquence, la part des femmes parmi les chefs d'entreprises a légèrement faibli en cinq ans (– 0,2 point). Elle s'atténue parmi les commerçants (– 0,6 point) mais elle se renforce chez les chefs d'entreprises de 10 salariés et plus (+ 1,0 point).

Le développement des activités de services favorable aux cheffes d'entreprises

En 2013, les cheffes d'entreprises normandes exercent le plus souvent leur activité dans les services personnels (coiffure, soins de beauté, blanchisserie-teinturerie, etc.), le commerce de détail et l'hébergement-restauration. Ces trois activités regroupent six dirigeantes d'entreprises sur dix. Les hommes exercent principalement dans la construction (trois sur dix), le commerce de détail et de gros (deux sur dix) et les services (deux sur dix).

Entre 2008 et 2013, la part des femmes parmi les chefs d'entreprises augmente dans les services et dans l'industrie. Dans les services, 44,4 % des chefs d'entreprises sont des femmes, soit 1,6 point de plus par rapport à 2008. La progression du nombre de femmes dirigeant une entreprise de service a été plus vive que celle des hommes (+ 25,4 % contre + 17,5 %). Plus spécifiquement, les femmes renforcent leur présence dans les services personnels où elles sont majoritaires (80 %), mais aussi dans des domaines moins féminisés tels les activités financières et d'assu-

5 Les cheffes d'entreprises plus jeunes et plus diplômées

Caractéristiques des chefs d'entreprises en 2013

	Femme	Homme
Nombre de chefs d'entreprise	**24 620**	**56 420**
dont Commerçants	*13 140*	*19 670*
Artisans	*9 910*	*30 120*
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	*1 570*	*6 630*
Répartition par âge :		
Moins de 40 ans	31,4%	28,7%
40 à 49 ans	32,7%	33,0%
50 ans ou plus	35,8%	38,3%
Répartition par diplôme :		
Aucun diplôme-BEPC-Brevet collège-DNB	21,6%	18,3%
CAP, BEP	31,0%	44,0%
Baccalauréat	**27,4%**	**18,6%**
Diplôme d'études supérieures	20,0%	19,1%
Part à temps partiel	**15,3%**	**6,0%**
Part des chefs d'entreprises ayant des enfants	**56,8%**	**55,6%**

Unités : nombre, %
Champ : population au lieu de travail
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

rance, la santé (ambulances), le monitorat d'auto-écoles et les services aux entreprises (conseil de gestion, architecture, ingénierie et études techniques). Peu nombreuses dans l'industrie hors métiers de bouche (1 000 dirigeantes et plus de 4 000 dirigeants), les femmes y développent des activités artisanales de fabrication de vêtements, d'objets en céramique, en bois ou liège, de vannerie et de sparterie.
Dans les autres activités (construction, hébergement et restauration, métiers de bouche, commerce, transport), la part des femmes est en recul entre 2008 et 2013.

Les cheffes d'entreprises plus souvent bachelières ou diplômées d'études supérieures

De manière générale, les femmes en emploi sont plus souvent diplômées que les hommes. Le constat est identique pour les chefs d'entreprises *(Illustration 5)* où 47,4 % des femmes sont titulaires d'au moins le baccalauréat contre 37,7 % des hommes.
Les artisan.e.s et les commerçant.e.s, plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP, sont en moyenne moins diplômés que l'ensemble de la population en emploi. À l'inverse, les dirigeant.e.s d'entreprises de 10 salariés ou plus sont plus souvent diplômés d'études supérieures. Comme pour l'ensemble de la population, la qualification des dirigeant.e.s d'entreprises augmente de 2008 à 2013, et particulièrement pour les femmes. L'écart de progression en termes de qualification entre les femmes et les hommes est toutefois plus accentué chez les dirigeant.e.s d'entreprises que dans l'ensemble de la population (respectivement + 4 points et + 0,2 point en faveur des femmes).
Les chefs et cheffes d'entreprises sont en moyenne plus âgés que les autres personnes en emploi, hors agriculteurs. Contrairement aux commerçantes qui ont en moyenne le même âge que les commerçants, les artisanes et les cheffes d'entreprises de 10 salariés ou plus sont plus jeunes que leurs confrères, de deux ans en moyenne. Par ailleurs, la féminisation s'accentue chez les moins de 40 ans, passant de 29 % chez les plus de 50 ans à 32 % chez les moins de 40 ans. Ce taux de féminisation plus élevé chez les plus jeunes laisse présumer une atténuation des inégalités d'accès à la direction d'entreprise dans les années futures.
Le travail à temps partiel, peu répandu dans la direction d'entreprise, concerne davantage les femmes : 15 % d'entre elles travaillent à temps partiel pour 29 % de l'ensemble des femmes en emploi.
Comme pour les autres catégories professionnelles, la part des femmes parmi les chefs d'entreprises diminue quand la famille s'agrandit. Elle passe de 31,8 % parmi l'ensemble des chefs d'entreprises ayant un ou deux enfants à 26,2 % quand il y a plus d'enfants. En cinq ans, la part des mères de famille parmi les dirigeant.e.s d'entreprises progresse de 1,4 point. ■

Le régime particulier des micro-entreprises

Il s'agit de dispositions fiscales s'appliquant aux entreprises individuelles dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est inférieur à certains plafonds.
Après son lancement en 2009, le recours à ce statut tend à diminuer depuis 2010, malgré les mesures de remaniement dans la loi Pinel de 2014.
Il concerne 70 % des entreprises individuelles créées en Normandie courant 2014, soit un peu moins qu'en régions de province (72 %).
Les Normandes y recourent un peu moins que les Normands (68,9 % contre 70,7 %) mais l'essoufflement du statut est moins marqué pour elles (entre 2009 et 2014, – 10,6 % contre – 25,9 %).
En 2014, la part des femmes parmi les créations sous ce régime s'élève à 37,2 %. Elles sont en revanche plus nombreuses dans les activités de services aux ménages et les activités pour la santé humaine. Les hommes quant à eux, se caractérisent par une forte présence dans la construction.

Champ de l'étude et définitions

Champ de l'étude : la présente étude est menée selon deux approches : l'appareil productif (entreprises individuelles créées en cours d'année et stock au premier janvier de la même année, au sens des unités légales. Le régime de société est ainsi hors champ d'étude) et la population active au lieu de travail (cheffes et chefs d'entreprises).

Cheffes et chefs d'entreprises : artisanes et artisans, commerçantes et commerçants, cheffes et chefs d'entreprises de dix salariés ou plus.
Économie présentielle : les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone.
Entreprise individuelle : entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique exerçant son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.
Taux d'entrepreneuriat : rapport du nombre de créations d'entreprises au cours de l'année (création pure, réactivation, reprise) sur la population active issue des dernières données du recensement de population.
Taux de création : rapport du nombre de créations d'entreprises au cours de l'année sur le stock d'entreprises au premier janvier de la même année.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

• « La place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand » / Insee Haute-Normandie – In : *Insee Analyses* n°4 *et Dossier* n°2 (2014, nov)
• « Pour les jeunes Normandes très diplômées, un déclassement professionnel bien plus fréquent que pour les hommes » / Insee Normandie –In : *Insee Analyses* n°4 (2016, mars)
• « Les femmes occupent un tiers des emplois de cadres de fonctions métropolitaines en Normandie » / Insee Normandie – In : *Insee Flash* n°30 (2017, février)
• « Portrait(s) de femmes dirigeantes en France »/ *KPMG* (2015, juin)

Insee
Mesurer pour comprendre
Normandie